

Dictionnaires électroniques

1. Dicologique

Dictionnaire électronique développé par la société Memodata qui propose des **quasi-définitions** des items, en associant les synonymes de leurs différents sens. Les items sont regroupés sous forme **d'ensembles** permettant d'interpréter le type de relation de synonymie en jeu. Ces définitions ne comportent pas de syntaxe. Chaque sens est numéroté et à chacun des sens correspond l'ensemble de ses « traits de sens ».

Types d'ensemble :

1. **Listes** des termes qui partagent un ou plusieurs éléments de sens, qui respectent la catégorie grammaticale de l'intitulé de la liste (rem. petite liste : termes de signification équivalente, en relation de synonymie étroite).
Listes de verbes (« liste » et « autre liste ») ; liste de noms ; liste d'adjectifs (« liste » et « autre liste ») ; liste d'adverbes (« liste » et « autre liste »).
2. **Classes** : rapprochent les noms liés par une relation « sorte de » (hyperonymes).
Classe des noms ; classe « autre ».
3. **Thèmes** : contiennent tout ce qui se rapporte à une notion (relations analogiques). Ils incluent tous les types de mot ou d'ensemble (liste, classe, description, termes liés, et d'autres thèmes plus spécifiques).
4. **Descriptions** : regroupent les termes qui désignent des choses constituant un tout organique (méronymes) ; décrivent parfois d'une manière détaillée un objet.
5. **Caractéristiques** : précisent les propriétés d'une chose (grand, rouge, etc.) en complétant la lecture de sa définition.
6. **Termes liés** : regroupent les mots dont le seul point commun est d'être rattachés à une notion, sans que ce rattachement ait pu, pour le moment, donner l'occasion d'un regroupement de ces mots au sein d'un ensemble qui préciserait la nature du rattachement.

2. Dictionnaire de synonymes de Victorri et Ploux (ELSAP – Caen).

Démo on line : <http://elsap1.unicaen.fr/dicosyn.html>.

Dictionnaire basé sur sept dictionnaires classiques. Il contient à peu près 52 000 entrées et 403 000 synonymes. Chaque entrée (mot-vedette) est suivie d'une liste de synonymes bruts, sans distinction de catégorie, ni de nuance de sens. Cette liste est produite par traitement informatique d'une représentation des relations de synonymie par graphes.

Manipulation :

Lire tout d'abord Principe de fonctionnement, puis avertissement. Puis, consulter le dictionnaire.

Principe du traitement informatique : On construit le graphe de la relation de synonymie entre les synonymes du mot vedette, puis on recherche les sous-graphes (les cliques) complets de ces graphes. S'il n'y a qu'une seule clique dans le graphe : le mot vedette est monosémique. Lorsqu'on calcule la fermeture transitive du graphe (si A synonyme de B et B synonyme de C, alors A synonyme de C), on a un nouveau graphe dont le nombre de cliques permet de dire si le mot vedette est polysémique ou homonymique.

Définitions :

Monosémique : une unité lexicale est dite monosémique si tous ses synonymes sont synonymes entre eux.

Homonymique : une unité lexicale est dite homonymique si l'ensemble de ses synonymes (autres qu'elle-même) est séparable en au moins deux sous-ensembles disjoints pour la relation de synonymie, c'est-à-dire que chacun des éléments de l'un des sous-ensembles n'est synonyme d'aucun des éléments des autres sous-ensembles.

Polysémique : une unité est dite polysémique si elle n'est ni monosémique ni homonymique, c'est-à-dire si elle admet des synonymes qui ne sont pas synonymes entre eux, mais qui sont toujours reliés par synonymie entre eux à l'aide d'une chaîne de synonymes de l'unité considérée (et différents de cette unité).

En fait, la polysémie ainsi définie apparaît ainsi comme le cas général, la monosémie et l'homonymie représentant les cas extrêmes opposés.

Exemple d'espaces sémantiques : l'espace sémantique du mot "maison".

3. Consultation d'autres dictionnaires en ligne

Webster : http://work.ucsd.edu:5141/cgi-bin/http_webster

One Look : <http://www.onelook.com>

British National Corpus : <http://info.ox.ac.uk:80/bnc/> une collection de 100 millions de mots anglais.